

Éric Pommier, *La démocratie environnementale. Préserver notre part de nature*, Paris, PUF/Humensis, « L'écologie en question », 2022, 268 pages

Christian Alain Djoko

Volume 25, numéro 1, automne 2023

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1112396ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1112396ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Rimouski

ISSN

0840-9935 (imprimé)

2816-8984 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Djoko, C. A. (2023). Compte rendu de [Éric Pommier, *La démocratie environnementale. Préserver notre part de nature*, Paris, PUF/Humensis, « L'écologie en question », 2022, 268 pages]. *Ethica*, 25(1), 107–111.  
<https://doi.org/10.7202/1112396ar>

© Christian Alain Djoko, 2023



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Éric Pommier, *La démocratie environnementale. Préserver notre part de nature*, Paris, PUF/Humensis, « L'écologie en question », 2022, 268 pages.

Rétif à tout résumé, ce livre a pour objectif de surmonter le fossé toujours plus grand entre la prise de conscience éthique des risques environnementaux et le déficit d'efficacité pratique de nos solutions politiques. Éric Pommier essaye de penser les conditions politiques d'une prise en charge effective de l'éthique environnementale telle que développée par Jonas. En ce sens, il pose d'emblée « la question de l'incarnation politique du principe éthique » (p. 119). Comment traduire en fait ou événement politique, l'éthique de la responsabilité jonassienne? L'ensemble du livre est traversé par cette question qui pointe en filigrane la thèse principale du livre : « le principe de délibération, en tant qu'il oriente vers des décisions collectives effectives, doit permettre de déterminer et de concrétiser le principe de responsabilité, c'est-à-dire de nous responsabiliser en vue de prendre en compte les conséquences de nos actions de sorte que soit préservé un monde habitable pour les générations futures. Une telle démarche suppose cependant de montrer, d'une part, que **la responsabilité commande la délibération, et, d'autre part, que les dérives de cette dernière peuvent être surmontées par la responsabilité.** C'est seulement à cette condition qu'on pourra comprendre en quel sens délibérer ouvre la voie à une incarnation concrète du principe de responsabilité » (p. 125).

Pour Pommier le principe de responsabilité de Jonas n'est pas condamné à une forme d'impuissance, à un idéal dépourvu de toute prise ou impact sur le cours tragique des événements à l'époque de la crise écologique. Son éthique environnementale n'est pas condamnée au diagnostic ou à la tentation autocratique.

En prenant en compte les ressources délibératives de la démocratie, elle peut devenir un puissant viatique, un cadre politique adéquat de prise en charge de la crise écologique. « Les ressources délibératives de la démocratie [...] passées au crible de l'impératif de responsabilité, permettent de le spécifier en retour afin de le faire sortir de son abstraction et de son indétermination, et d'échapper à tout utopisme », écrit-il alors très précisément (p. 94).

À l'évidence, Éric Pommier refuse de suivre Jonas tant dans l'hypothèse d'une tyrannie bienveillante que dans le pessimisme qu'il affichera à l'égard de la démocratie. Il faut, écrit-il, « rejeter toute contrainte brutale au profit d'une transmission du devoir par influence ». Car, un « devoir ne saurait se transmettre par la force. [...]il suppose un éveil éthique qui repose sur la conviction engendrée par un processus de délibération argumentative » (p. 126). En fait, Pommier est plutôt convaincu que les conditions et les possibilités efficaces de sauvegarde de la vie résident dans l'approfondissement conjoint de l'éthique de la responsabilité et de la médiation délibérative (p. 94). L'un renferme et prolonge l'autre, réciproquement. Cette inextricable fécondité mutuelle est au cœur même de la démocratie environnementale que Pommier propose dans ce livre.

Mais pour prendre la mesure réelle du modèle démocratique ainsi proposé, il faut prendre congé de la démocratie juridico-administrative-contractualiste dominante. Pour Pommier, ce modèle traditionnel est inapte à surmonter le péril écologique qui guigne en permanence et chaque jour un peu plus la planète. Loin donc de la délibération ou de la discussion propre au sujet pragmatique-transcendantal comme on en trouve par exemple chez Karl Otto-Apel, le principe de délibération sous la plume de Pommier est inclus « analytiquement dans le principe de responsabilité, en ceci que c'est un devoir de responsabilité de délibérer pour parvenir à des accords effectifs qui permettent la préservation des générations futures ». Notre responsabilité consiste pour ainsi dire à « mettre en œuvre les médiations délibératives permettant de s'acheminer vers un consensus qui oblige à adopter un comportement conforme au principe de responsabilité » (p. 125-126).

Plus singulièrement, Pommier essaye de montrer que notre inscription dans le tissu de la vie, notre condition naturelle implique non seulement une responsabilité à l'égard de notre propre humanité en tant que liberté de projet, mais aussi une obligation de préserver, pour les générations suivantes, un espace et une possibilité de décision. Les deux sont indissociablement liées. « C'est la nécessité même de prendre en charge notre devenir temporel comme humanité qui nous impose de faire usage de la délibération pour trouver les moyens de nous préserver comme cette humanité que nous sommes » (p. 253). Autant dire que l'ontologie de l'appartenance place immédiatement le sujet dans une situation éminemment politique. L'élargissement de la conscience éthique qui naît précisément de la découverte de cette appartenance et de la responsabilité qui l'accompagne devrait conduire à une délibération socio-environnementale capable de faire advenir un soi d'ordre supérieur ayant une signification collective (p. 174).

Cela dit, pour être effective, efficiente et pertinente, l'activité délibérative et participative comme terreau d'une authentique démocratie environnementale éclairée par le principe de responsabilité doit s'accompagner du « jeu, irremplaçable, d'institutions qui lui donnent son cadre et l'organisent » (p. 144). Bien plus, la délibération « ne peut pas être en fait permanente même si elle doit être en principe toujours possible ». Elle requiert « des formes institutionnelles qui lui permettent de commencer, de se dérouler et de s'achever dans une décision » (p. 144). En clair, « la source vive de la légitimité institutionnelle est la délibération. Mais cette délibération ne peut aller à l'infini. Il faut bien décider » (p. 165).

Précisons que la perspective éthique et politique de Pommier ne se réduit pas à une dimension locale ou domestique. La nature globale de la crise écologique impose une réponse politico-institutionnelle globale. Ainsi, bien au-delà de la responsabilité ou des initiatives individuelles dont l'efficacité est quelques fois questionnable, le philosophe français défend—dans le sillage de Stephen Gardiner—la nécessité d'organiser la défense

des intérêts des générations futures et la gestion informée et juste de la Terre autour d'une institution forte ayant une vocation supranationale (p. 120-122). « Tout l'enjeu de la délibération bien menée et de l'émergence des institutions qui doivent organiser le développement de la délibération est de savoir relier le local et le global, de montrer comment les évolutions globales affectent le niveau local et comment l'intervention locale contribue à dessiner l'évolution générale. La subjectivité cosmopolitique n'est pas déracinée, mais elle n'est pas non plus emprisonnée dans la geôle étroite du local. Elle assume sa situation en reconnaissant sa finitude, son inscription locale, la limite de son agir, mais elle se reconnaît également un pouvoir sur le développement global. C'est dire qu'il n'y a pas d'autre manière d'agir sur lui que depuis un enracinement concret » (p. 171-172).

Ce cosmopolitisme présuppose la nécessité d'un dialogue interculturel. Celui-ci doit toutefois se prémunir de tout universalisme – formel, abstrait et vide – qui consoliderait, sous l'apparence d'un humanisme, les intérêts des puissances et baliserait, sans prendre en compte les spécificités locales, « la voie à suivre pour préserver les mondes naturels » (p. 131). Pommier précise toutefois que les différences culturelles ne devraient pas servir à instrumentaliser le principe de responsabilité et constituer encore moins des obstacles rédhitoires à la possibilité de parvenir à des actions concrètes et différenciées en faveur de la préservation du monde de la vie. « Bien au contraire, c'est le principe de responsabilité qui doit contrôler le bon usage de la délibération, lorsque celle-ci fait valoir des différences culturelles. En d'autres termes, la spécification des responsabilités par la prise en compte des différences culturelles ne doit pas conduire à oublier que ce qu'il s'agit de préserver est un monde commun et non le lieu de purs conflits de pouvoir » (p. 132).

Si l'idée (dialogue) est bonne et même très ancienne, la réalisation concrète, l'organisation matérielle ne va pas sans difficultés majeures. Comment réalise-t-on concrètement ce dialogue interculturel? (p. 130-133). À ce sujet, Pommier se montre peu disert voire silencieux. Et ce faisant, il n'échappe pas au caractère trop idéal qu'il accole à juste titre à tout un pan de la pensée jonassienne.

Somme toute, Pommier entend renouveler *avec* et *contre* Jonas, la démocratie environnementale. Il prend très précisément pour point de départ de ce renouvellement l'endroit même où la pensée jonassienne s'est arrêtée. C'est à partir de cette frontière que l'originalité de la pensée de Pommier s'ouvre, nous empoigne et nous conduit vers de nouveaux sentiers, à savoir une démocratie qui préserve réellement la vie.

Le cachet phénoménologique du livre prépare le terrain à une proposition éthique et politique. Telle une matriochka russe, Pommier déploie l'originalité de sa thèse par épuisement progressif d'un certain nombre de thèses influentes en matière de démocratie, de justice ou d'éthique environnementale (Karl Otto Apel, Marion Young, Gardiner, Naess, etc.). Simple en apparence, l'équation semble renfermer plusieurs facettes que l'auteur entend déployer progressivement jusqu'à l'ultime poupée, c'est-à-dire la proposition finale. Comme la solution à certaines équations mathématiques, plutôt que de les attaquer frontalement, il les reformule et finit par les dissoudre pour en faire quelque chose de nouveau.

Toutefois, on peut se demander si ce détour était nécessaire. Au-delà de l'érudition et de l'éclectisme qui s'en dégagent, on peut se demander si cette approche apporte quelque chose d'indispensable à l'économie générale du livre. L'auteur n'aurait-il pas pu se contenter d'attaquer frontalement les insuffisances, les angles morts, les impensés de l'œuvre de Jonas, en montrant simplement en quoi la thèse qu'il propose prolonge assez bien l'éthique de la responsabilité? À l'évidence, la clarté des premiers chapitres se dissipe progressivement au profit d'une densité qui souvent ne va pas sans alourdir-inutilement-l'argumentation.

À la décharge de l'auteur, on peut penser qu'il veut continuellement se faire l'exégète, le vulgarisateur généreux et impénitent de la pensée de Jonas. La richesse des travaux qu'il consacre depuis une dizaine d'années au philosophe allemand autorise cette interprétation.

Christian Alain Djoko

**Doctorant en philosophie à l'Université Laval**